



Référendum contre la modification de la LPP

Genève, le 21 décembre 2010

Chères et chers ami-e-s,
Chères et chers collègues,

La réunion convoquée le 18 décembre à Berne pour débattre du lancement d'un référendum contre la modification de la loi sur la prévoyance professionnelle concernant les caisses publiques qui vient d'être votée aux Chambres a connu une participation très décevante, malgré une invitation diffusée très largement.

Il est apparu que les forces présentes prêtes à lancer le référendum se limitaient à deux cantons romands, Genève et Vaud. La proposition de lancer un référendum sur cet objet a certes réuni une majorité (extrêmement serrée) au congrès de l'USS, nous avons aussi reçu de plusieurs organisations ou personnes individuelles des positions s'exprimant contre la loi en question et déclarant vouloir soutenir le référendum, mais quasiment toutes assorties de réserves concernant la participation à la récolte de signatures. De plus, la position contraire du SSP/VPOD au niveau national a pesé de manière très négative sur la possibilité de lancer le référendum.

Dans ces conditions, nous nous sommes rapidement mis d'accord à Berne pour évaluer que les forces n'étaient pas suffisantes pour porter un référendum au niveau national contre ces modifications (55.000 signatures à récolter en 3 mois).

Nous regrettons vivement pour notre part que ce référendum n'ait pas pu être lancé.

Il est clair qu'avec cette loi et celle votée en mars 2010 sur la gouvernance des caisses de pensions, défendre les expériences de système mixte capitalisation-répartition ainsi que celles fondées sur la primauté des prestations sera beaucoup plus difficile dans les années à venir.

Toutes les caisses publiques de Suisse romande sont directement dans le collimateur. Les caisses publiques de Suisse alémanique subiront, elles aussi, bien qu'elles soient actuellement capitalisées à 100 % et plus, les conséquences de la volatilité des marchés financiers et des crises financières à venir.

Le référendum aurait pu être l'occasion d'élargir le débat et de commencer à remettre en question le système de retraite fondé sur la capitalisation et un 2ème pilier fondamentalement désavantageux pour les bas salaires, tout particulièrement les femmes, dans le privé comme dans le public. Une occasion est perdue. D'autres batailles seront nécessaires sur ces enjeux et le débat sur un système de retraite favorable aux intérêts de la population devra se poursuivre en fonction de l'évolution de la situation.

Avec nos meilleures salutations

Pour le SSP/VPOD, Région Genève
Fabrice Scheffre